

Votre gestion des emplois étudiants

Dans le contexte actuel, le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (MESRI) souhaite développer les emplois étudiants destinés à l'accueil et à l'animation de la vie des établissements d'enseignement supérieur et adaptés à la poursuite d'étude, tels que définis par les articles L811-2, D811-1 et suivants du Code de l'éducation. Dans ce cadre, la question de la gestion de ces emplois étudiants mérite d'être posée en tant qu'elle met en exergue la qualité de la relation établissement/étudiant (facilité de réalisation du contrat, suivi de sa mise en œuvre (déclaration des heures réalisées), délais de mise en paiement des rémunérations,..).

Un état des lieux des organisations et dispositifs mis en place au sein de l'établissement pour assurer la gestion de ces emplois étudiants, qui fait intervenir de nombreux acteurs, est donc utile de ce point de vue.

C'est à ce titre que l'Amue vous adresse ce questionnaire, pour lequel une réponse est attendue pour le **lundi 14 septembre**.

Les réponses concernent la dernière année universitaire 2019-2020.

Important : vous ne pourrez enregistrer votre réponse qu'en fin de questionnaire. Il est donc fortement conseillé de parcourir le questionnaire pdf qui vous a été transmis afin de préparer l'ensemble de vos réponses.

Pour toute question sur ce questionnaire : vous pouvez écrire à laurence.roussel@amue.fr

Pour toute question ou exercice de vos droits relatifs à vos données personnelles (Cf. article 15 à 21 du RGPD) prière d'écrire à : dpo@amue.fr

L'équipe Amue (<http://www.amue.fr/>) vous remercie.

Une seule réponse par établissement

Quel est le nombre de contrats étudiants dans votre établissement ?

Quelle est la part de ces contrats dédiés aux missions suivantes (% du nombre de contrats définis en question 1):

Accueil des étudiants	<input type="text"/>	▲▼
Assistance et accompagnement des étudiants handicapés	<input type="text"/>	▲▼
Tutorat	<input type="text"/>	▲▼
Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies	<input type="text"/>	▲▼
Appui aux personnels des bibliothèques et des autres services	<input type="text"/>	▲▼
Animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales - Actions dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable	<input type="text"/>	▲▼
Aide à l'insertion professionnelle	<input type="text"/>	▲▼
Promotion de l'offre de formation	<input type="text"/>	▲▼

Pourriez-vous nous indiquer la proportion que représentent ces contrats étudiants dans votre masse salariale ?

- Moins de 1%
- De 1 à 2 %
- De 2 à 4 %
- De 4 à 5%
- Plus de 5%
- Ne sais pas

Vous arrive-t-il de recruter des étudiants provenant d'un autre établissement ?

- Oui
- Non

Vous arrive-t-il de recruter des étudiants ayant une nationalité d'un pays hors EEE ?

- Oui
- Non

Au sein de votre établissement, à quel service a été confiée la gestion des contrats étudiants ? (Service dédié ? Services délocalisés ?)

Avez-vous un outil spécifique pour la réalisation des contrats étudiants ?

- Oui
- Non

Précisez :

Cet outil a-t-il permis de réduire le délai moyen entre la sélection du candidat et la signature du contrat ?

- Oui
- Non

Cet outil a-t-il permis de réduire le délai moyen entre la déclaration du service et sa validation ?

- Oui
- Non

Cet outil a-t-il permis de réduire le délai moyen entre la validation du service fait et la mise en paiement ?

- Oui
- Non

Vos outils

Les processus suivants sont-ils dématérialisés ?

	Oui	Non
Recrutement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Etablissement du contrat de travail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Validation du service fait	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Paiement des heures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si oui, quel outil utilisez-vous :

Pour le recrutement

Pour l'établissement du contrat de travail

Pour la validation du service fait

Pour le paiement des heures

Les étapes de gestion

Pouvez-vous décrire les différentes étapes de la procédure de gestion qui est en place (qui fait quoi et comment ?) :

Sur le recrutement (espace de publication de l'offre d'emploi, dépôt dématérialisé ou on des pièces, vérification des pièces, sélection/entretien des candidats, modalités de réponse aux candidats, etc).

Sur la rédaction du contrat et sa signature (dématérialisée ou non).

Sur la conservation des pièces et du contrat.

Sur l'établissement du planning de travail.

Sur le relevé des heures et la validation du service fait.

Connaissez-vous le délai moyen entre la sélection du candidat et la signature du contrat ?

- Oui
- Non

Précisez

Connaissez-vous le délai moyen entre la déclaration du service et sa validation ?

- Oui
- Non

Précisez

Connaissez-vous le délai moyen entre la validation du service fait et la mise en paiement ?

- Oui
- Non

Précisez

La prise en charge financière

À quelle fréquence effectuez-vous le paiement des heures ?

- Mensuel
- Trimestriel
- Autre

Pratiquez-vous un forfait mensuel assorti d'une régularisation en fin de contrat ? (lissage des heures) ?

- Oui
- Non

Utilisez-vous les chaînes d'acompte pour les contrats étudiants ?

- Oui
- Non

Si oui, de quelle façon ?

- Régulière
- Exceptionnelle

Avez-vous mis en place des processus permettant d'accélérer et améliorer la prise en charge financière ?

- Oui
- Non

Lesquels ?

Avez-vous une charte de l'établissement employeur englobant ces emplois ?

- Oui
- Non

Avez-vous des pistes d'amélioration à conseiller pour faciliter le recrutement et le paiement de ces emplois, notamment en cas de crise (par exemple, confinement) ?

- Oui
- Non

Si oui lesquelles ?

Quels griefs les étudiants employés pourraient-ils avoir concernant les modalités de recrutement et de paiement de ces emplois ?

Durant le confinement, ces emplois ont-ils pu être réalisés à distance ?

- Oui
- Non

Votre établissement prévoit-il une augmentation du recrutement de ces emplois pour l'année universitaire 2020-2021 ?

- Oui
- Non

Si oui, en quelle proportion (% d'augmentation par rapport au nombre total d'emplois étudiants, tel qu'indiqué en réponse à la première question)

Avez-vous des remarques ?



MUTUALISATION + SOLUTIONS



Vous connaître...

Nous recueillons vos coordonnées personnelles afin d'être en mesure par exemple de vous solliciter pour des précisions sur votre saisie, ou dans le cadre de l'organisation d'échanges.

Prénom

Nom

Établissement

Fonction

E-mail

Téléphone